

**Annexe 82 : Le transfert des dignitaires du régime du camp de la Garde présidentielle
à l'ambassade de France le 7 avril**

82.1 Déposition de Jean-Luc Habyarimana, TPIR, 6 juillet 2006, p. 46-47.....	2
82.2 Audition de Jean Kambanda, TPIR, T2-K7-58 du 15 mai 1998.....	3
82.3 Déposition de Maurice Ntahobari, procès Butare, TPIR, 13 septembre 2005	4

82.1 Déposition de Jean-Luc Habyarimana, TPIR, 6 juillet 2006, p. 46-47.

- « Q. Vous avez déclaré que le camp de la Garde présidentielle a été attaqué dans la nuit du 6 au 7 avril 1994 ; n'est-ce pas ?
- R. Oui.
- Q. En êtes-vous certain ?
- R. Oui.
- Q. Vous voyez, nous avons beaucoup de dépositions devant ce Tribunal et nous n'avons jamais entendu parler de ce fait-là ; peut-être vous êtes-vous trompé ?
- R. Non, je ne me suis pas trompé.
- Q. Mais vous ne l'avez pas vue de vos propres yeux, cette attaque ?
- R. Je ne l'ai pas vue de mes propres yeux, mais je l'ai pratiquement vécue, parce que j'étais avec les militaires et je suivais leurs conversations par les radios talkies-walkies.
- Q. Et peut-être se trompaient-ils quant à la direction dont venaient les coups de feu ? Donc, vous vous appuyez sur des informations erronées ; cela est possible, n'est-ce pas ?
- R. Je ne pense pas, parce que je pense que, comme vous, vous êtes expert dans votre matière, je pense que nul autre n'est expert plus que les militaires de savoir justement d'où viennent les tirs quand ils sont attaqués. Et ça, c'est quelque chose qui était en direct. D'ailleurs, cette nuit-là, le camp voulait envoyer des renforts à notre résidence qui a été attaquée en premier, et cela a été empêché, justement, par la sortie des éléments du FPR qui ont attaqué le camp de Kanombe. Et je vous dis cela parce que je l'ai vécu en direct en écoutant, justement, les échanges entre les militaires et leur camp de base.
- Q. Donc, il vous était possible d'entendre des conversations que tenaient les militaires avec leurs Motorola ; ou alors, aviez-vous votre propre Motorola ; ou pouviez-vous à la fois entendre des conversations et les suivre avec votre propre Motorola ?
- R. Je n'avais pas de Motorola. Je suivais... J'ai suivi ces conversations quand j'étais avec l'officier de garde de la résidence, qui m'informait régulièrement de la situation par rapport aux personnes qui nous attaquaient et qui m'avait informé en disant (*inaudible*) allait envoyer des renforts et qui est venu également m'informer en disant que les renforts étaient bloqués. Et donc, à ce moment-là, à chaque fois qu'il m'informait, il y avait parfois des échanges entre talkies-walkies et c'est à ce moment-là que j'écoutais.
- Q. Et vous n'aviez aucun problème à entendre ce qui se disait dans ces talkies-walkies ?
- R. J'entendais de l'affolement. Je l'entendais comme l'entendaient justement les militaires avec lesquels j'étais, notamment l'officier de... l'officier de garde de la résidence. Les choses, par exemple, en tant que militaire : Les noms de code que je ne comprenais pas... Lui, de toutes les façons, comme il m'expliquait la situation, il me disait ce que je ne pouvais pas comprendre. Mais c'était peut-être que des mots de code que je ne comprenais pas, mais la conversation en elle-même, j'entendais tout, même parfois avec des codes concernant les lieux. J'arrivais quand même à comprendre de quoi il s'agissait.
- Q. Oui, et vous pouviez entendre la personne qui parlait à l'autre bout du talkie ? Vous n'entendiez pas seulement la personne qui parlait devant vous, mais vous entendiez aussi la personne qui répondait à l'autre bout ; c'est cela ?
- R. Exactement. »

82.2 Audition de Jean Kambanda, TPIR, T2-K7-58 du 15 mai 1998.

Cet extrait de Jean Kambanda, Premier ministre du Gouvernement intérimaire, décrit la protection organisée dont bénéficièrent les ministres du MRND au camp GP, puis leur transfert à l'ambassade de France en raison de l'attaque présumée du camp par le FPR.

« R. Les militaires de la Garde présidentielle sont venus chez elle [Pauline Nyiramasuhuko] et l'ont prise pour l'amener à l'intérieur de leur camp, où elle a retrouvé certains de ses collègues. Certains autres dignitaires du MRND avaient été évacués¹. Ils ont occupé un local relativement protégé à l'intérieur du camp. Les conditions de vie y étaient pénibles, des gens ayant même été évacués en vêtements de nuit. Ce camp était fortement bombardé à leur arrivée. C'était vers 10 heures-11 heures, le soir du 6 avril 1994. Selon ce qu'elle m'a dit, j'en ai déduit que la personne qui a pris la décision d'évacuer certains ministres ne pouvait ignorer que d'autres équipes partaient avec mission d'en éliminer d'autres, demeurant dans le même quartier. Les bombardements se sont poursuivis la nuit du 6 et la journée du 7 avril 1994. Vu l'intensité des bombardements, ils furent évacués un à un, jusqu'à l'ambassade de France². Le commandant des gardes présidentiels, à cette époque, était le colonel Mpiranya. Ils utilisaient des routes non exposées aux bombardements pour se rendre à l'ambassade de France. Ils y ont passé la deuxième nuit, avant que je ne la rencontre à la réunion de l'École supérieure militaire. Alors que nous avons passé la nuit à l'Hôtel des Diplomates, la plupart des gens du MRND sont retournés à l'ambassade française. Ceci explique pourquoi ce sont en majorité les familles de ces personnes qui seront évacuées par les Français. (...)

Q. La sélection pour se rendre à l'ambassade de France, est-ce que c'était connu ?

R. Je n'ai pas entendu de critère de sélection, mais je crois que c'est plutôt par les relations que chacun pouvait entretenir avec cette ambassade, parce qu'il y en a d'autres qui ont préféré se rendre dans d'autres ambassades, notamment au niveau de l'ambassade de Belgique.

Q. Est-ce que Pauline avait des relations avec l'ambassade de France, elle-même ?

R. Je ne peux pas savoir. Elle s'est rendue, je dirai rendue entre guillemets, à cette ambassade puisque, partant du camp GP, on a amené tous les ministres qui étaient au camp GP à l'ambassade de France. (...)

Q. Combien étiez-vous aux Diplomates [hôtel où siégeait le gouvernement intérimaire] ? De membres du gouvernement ?

R. Il y avait un va-et-vient de personnes, mais la personne pouvait passer la nuit à l'Hôtel des Diplomates puis le lendemain passer la nuit ailleurs, donc il y avait un va-et-vient, je ne contrôlais pas et puis je ne connaissais pas tout le monde.

Q. Ils ont été protégés à l'ambassade de France pour combien de jours ?

R. Je dirai que c'est depuis le début des hostilités jusqu'au moment du déménagement, de l'évacuation par l'ambassade de France.

Q. Alors, comme dates c'est ?

R. Vers le 6, 7 jusqu'au 11-12.”

¹ Ce fut le cas de tous les ministres et dignitaires du MRND que la Garde présidentielle visita systématiquement, du moins dans le quartier de Kimihurura au cours de la nuit pour les évacuer vers son camp.

² Cette version rapportée par la ministre Nyiramasuhuko à Jean Kambanda et à son époux semble quelque peu dramatisée. D'autres témoins démentent qu'il y ait eu de vrais bombardements du camp GP au cours de la nuit du 6 au 7 avril, seuls des tirs de mitrailleuses à proximité du camp sont mentionnés.

82.3 Déposition de Maurice Ntahobari, procès Butare, TPIR, 13 septembre 2005

- « Q. Pourriez-vous dire, Monsieur Ntahobali, dans quelles circonstances vous avez appris l'assassinat du Président Habyarimana ?
- R. Entre 8 heures et 9 heures, et près de 9 heures que 8 heures, mon épouse m'a téléphoné, et elle m'a dit que l'avion du Président Habyarimana venait d'être abattu.
- Q. Lorsque vous mentionnez 8 heures ou 9 heures, est-ce que c'est le matin ou en soirée ?
- R. C'est le soir, c'est la nuit-même, c'est le soir. Je dirais entre 20 heures et 21 heures.
- Q. O.K. Monsieur Ntahobali, vous rappelez-vous, en substance, ce que votre épouse vous a raconté à ce moment-là ?
- R. Elle m'a dit que l'avion du Président venait d'être abattu, c'était ça l'essentiel. (*Inaudible*) les détails alors que vous m'avez recommandé d'être bref.
- Q. Vous me suivez beaucoup, Monsieur Ntahobali, vous êtes bien gentil.
- Q. Alors, Monsieur Ntahobali, dans quel état était votre épouse, au moment où elle vous annonce la mort de Monsieur Habyarimana ?
- R. Elle était psychologiquement inquiète, découragée, et physiquement fatiguée. Physiquement, je ne pouvais pas le voir, mais sa façon de parler me laissait comprendre quel était son état physique ; elle était très, très inquiète ; elle avait peur.
- Q. Monsieur Ntahobali, est-ce que... d'abord, cette conversation a duré combien de temps avec votre épouse, si vous le savez, brièvement ?
- R. De trois à cinq minutes.
- Q. Est-ce que, au moment de cette... de la fin de cette conversation, vous saviez ce que votre épouse était pour faire dans les... dans les heures qui suivent l'annonce de cette nouvelle ?
- R. Non, non. La communication a été brusquement interrompue, et je n'ai plus eu de ses nouvelles jusqu'au moment où elle a pu nous rendre visite, après avoir été rassurés de son existence quand le gouvernement Kambanda a prêté serment le 9. (...)
- Q. Aviez-vous su, Monsieur Ntahobali, rapidement, quels avaient été les déplacements de Pauline Nyiramasuhuko depuis le 6 avril, au soir ?
- R. Elle m'a fait savoir que, après notre échange, notre conversation téléphonique, elle a avec... avec d'autres gens qui étaient à Kimihurura été à l'ambassade de France. »